



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

grippe aviaire

Question écrite n° 86786

Texte de la question

La mission d'information sur la grippe aviaire - mesures préventives - vient de rendre public son rapport. Il fait le point sur les matériels de prévention et les moyens pharmaceutiques disponibles en cas de pandémie, au terme d'une dizaine d'auditions ciblées et particulièrement riches d'informations. Parmi les recommandations de la mission, les rapporteurs proposent de charger l'Agence nationale de la recherche (ANR) de lancer des programmes de recherche-développement sur les maladies émergentes, pour la mise au point d'antiviraux, d'antibiotiques et de vaccins. M. François Grosdidier demande à M. le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche de lui indiquer les perspectives de son action ministérielle s'inspirant de cette recommandation.

Texte de la réponse

À la demande du Premier ministre, le ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, en coopération avec le ministère chargé de la santé, a mis en place en mars 2006 un plan de recherche sur les maladies émergentes. La lutte contre une éventuelle épidémie de grippe aviaire et celle contre l'épidémie actuelle de chikungunya se placent bien évidemment aux premiers rangs des priorités de ce plan d'action. La création d'un comité de coordination des recherches sur les maladies émergentes placé auprès du directeur général de la recherche et de l'innovation du ministère chargé de la recherche constitue la première étape de ce plan. Une cellule permanente, formée de scientifiques de chacun des établissements et organismes de recherche concernés (INSERM, Institut Pasteur, CNRS, CIRAD, IRD, CEA), de chacune des agences chargées de la veille et de la sécurité sanitaires (AFSSA, AFSSAPS, INSV) et d'un représentant de l'Agence nationale de la recherche, a été constituée. Cette cellule qui se réunit selon un rythme bimensuel est chargée de l'organisation et du suivi des moyens opérationnels consacrés à la recherche sur les maladies émergentes, de la constitution et de l'animation scientifique d'un réseau de laboratoires impliqués, et de la mobilisation des équipes vers les appels à projets dédiés de l'ANR. Elle est également chargée de proposer de nouveaux programmes de recherche adaptés aux enjeux de santé publique. Ainsi sept actions prioritaires ont-elles été identifiées et confiées à un organisme référent pour leur mise en oeuvre : création d'un observatoire des données cliniques et épidémiologiques ; renforcement des moyens de caractérisation des agents infectieux ; coordination des compétences sur les processus physiopathologiques ; mise en place de nouvelles stratégies diagnostiques, thérapeutiques et vaccinales ; surveillance de la dynamique et de l'évolution des vecteurs ; mise en place de méthodes prophylactiques compatibles avec l'environnement ; étude du comportement des acteurs et modalités de gestion de crise. Pour répondre à ces objectifs, l'ANR s'est adaptée très rapidement au contexte, en redéfinissant certains de ses appels d'offres pour mieux prendre en compte les recherches sur les maladies émergentes. Deux appels à propositions ont ainsi été identifiés comme étant susceptibles de recevoir en priorité des propositions de recherche sur les maladies émergentes et la grippe aviaire : le programme MIME (microbiologie, immunologie et maladies émergentes) et le programme « santé-environnement », dont les cahiers des charges ont été révisés en fonction des priorités définies. Le résultat de ce premier appel d'offres publié le 18 juillet démontre une bonne prise en compte de ces priorités par la communauté scientifique.

Données clés

Auteur : [M. François Grosdidier](#)

Circonscription : Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86786

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 février 2006, page 2030

Réponse publiée le : 19 septembre 2006, page 9862